



ESTRELA

ÊTES-VOUS UN ESTRANGER  
HABITEZ VOUS À ESTRELA

PARTICIPEZ  
À LA VIE DE VOTRE QUARTIER

FAITES VOTRE  
RECENSEMENT  
AUPRÈS DE LA JUNTA DE FREGUESIA

geral@jf-estrela.pt | www.jf-estrela.pt | 213929100

## LE RECENSEMENT ÉLECTORAL POUR LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS AU PORTUGAL EST VOLONTAIRE POUR:

- A** Les citoyens de l'Union Européenne, non ressortissants du Portugal, qui ont de la légitimité électorale active et passive\* aux élections locales et au Parlement Européen.
- B** Les citoyens de la République du Cap-Vert, qui ont de la légitimité électorale active et passive aux élections locales.
- C** Les citoyens de la République Fédérative du Brésil qui sollicitent le Statut de l'Égalité des Droits et des Devoirs et l'Égalité des Droits Politiques, qui ont de la légitimité électorale active aux élections locales, législatives et présidentielles et de la légitimité électorale passive qu'aux élections locales. Ceux qui ne sollicitent pas le Statut qui est mentionné ci-dessus sont traités en égalité avec les citoyens Cap-Verdiens.
- D** Les citoyens de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, de l'Islande, de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela, qui ont de la légitimité électorale active aux élections locales.

\* La légitimité électorale active concerne le droit de voter et la légitimité électorale passive concerne le droit d'être élu.

**Vérifiez les conditions légales nécessaires pour votre recensement auprès de la Junta de Freguesia de Estrela.**

**La période pour effectuer le recensement électorale termine 60 jours avant les élections.**